

l'info
No

N° 35
JUILLET
2024

noillaise

JOURNAL MUNICIPAL


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

 ville de
Noailles

www.noailles60.fr

 ville de noailles

Bon été à tous

10 | VIE COMMUNALE
Le Pôle Ados de Noailles

35 | RETOUR EN IMAGES
Réunion de quartier

44 | VIE ASSOCIATIVE
La Croix-Rouge de Noailles

L'Info Noaillaise

JOURNAL MUNICIPAL

**Chères
Noaillaises
Chers
Noaillais**



VIE MUNICIPALE

4 Comptes-rendus des Conseils Municipaux

DOSSIER

8 Retour en image sur une année au centre de loisirs
Bravo aux ados du Pôle Ados de Noailles !

VIE COMMUNALE

- 14** Les travaux
- Bienvenue aux nouveaux commerçants
- Bienvenue aux nouveaux commerçants du Marché
- Règles de bon voisinage
- Fête Nationale à Noailles
- SOS Maltraitance animale
- Les restos du cœur à Noailles
- Fleurissement
- Collecte des déchets végétaux
- Prévention : Canicule
- Passeport / carte d'identité
- Boulodrome Docteur Deslandes
- La randonnée du Patrimoine
- La Poste
- La télérelève
- Journée des associations

RETOUR EN IMAGES

- 32** Cérémonie commémorative du 8 mai
- Noailles fête la nature !
- Les Mamans à l'honneur
- Réunion de quartier
- Le Festival de Violoncelles
- La Kermesse
- Le Gala de Noailles
- 4^{ème} édition du concours photos
- La Soirée Cabaret
- La brocante de Printemps

VIE ASSOCIATIVE

- 43** Pass'Sport 2024
- Le coupon sport à Noailles
- La Croix-Rouge de Noailles
- Le Club de L'Amitié
- AS Noailles Cavigny
- Secours Catholique
- Comité des fêtes
- Judo club Noailles

AGENDA

47 Vos événements à ne pas manquer

Chères Noaillaise, chers Noaillais,

Au moment où j'écris cet édito, nous sommes à quelques jours des élections législatives faisant suite à la dissolution décidée par le Président de la République.

Ces dernières décennies, d'un scrutin à l'autre, le peuple français semble toujours vouloir exprimer, par son vote, une forme d'insatisfaction de plus en plus croissante voire même de contestation. Même si je peux partager ou comprendre parfois ce sentiment, nous devons néanmoins faire l'effort de voir le verre au ¾ plein.

Force est de reconnaître avec objectivité que depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, nous vivons dans un pays en paix, et que notre société offre à tous à la fois une société sécurisée socialement, ainsi qu'un grand confort matériel.

Alors, quelques soient nos idées, le bulletin de vote choisi, ou le moyen d'exprimer ce sentiment de colère pour les uns ou d'abandon pour les autres, gardons-nous de jeter le bébé avec l'eau du bain !

-N'oublions pas notre Histoire, ainsi que toutes les atrocités que nos aînés ont malheureusement vécues !

- Ne détruisons pas maladroitement tous ces acquis, et cette société qui jusqu'à présent, nous ont protégé.
- Bref, ne mettons pas à mal, notre cohésion nationale.

Pour rappel, cette cohésion nationale commence dans chaque commune de France et est le résultat de cette équation sacrée inscrite sur le fronton de nos mairies : Liberté - Egalité - Fraternité. En ces temps incertains, soyez donc assurés chères Noaillaises et chers Noaillais, que votre Maire ainsi que les élus du Conseil Municipal veillent et œuvrent quotidiennement pour maintenir à Noailles, cet esprit de cohésion qui nous tient tous à cœur.

Je terminerai par cette touche très positive malgré ce printemps exceptionnellement froid et humide, la rue Herpin a enfin été refaite ! C'est peut-être pour cela qu'il a autant plu !

Benoît BIBERON
Votre Maire

Retrouvez-nous sur www.noailles60.fr et [ville de Noailles](#)

Conception et rédaction :
Mairie de Noailles,
Service Communication,
1 rue de Paris - 60430 Noailles
Tél. : 03 44 03 30 61
Fax : 03 44 03 51 30

Directeur de la publication :
Benoît BIBERON
Impression :
Idée claire Communication:
2 rue Konrad Adenauer
60000 Beauvais

N°ISSN : en cours
Tirage : 1500 exemplaires
Dépôt légal : mars 2017

© Crédit photos :
Mairie de Noailles, Alain Bizouard, Allez Bon Débarras, I'ASNC,
Noailles Basket-Ball, Judo Club de Noailles, Amicale Bouliste
Noaillaise, les Jeunes Sapeurs-pompiers, l'AIPEEN, les P'tits
Petons, Impressions Plurielles, Thelle Emplois



CONSEIL MUNICIPAL • SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Compte-rendu succinct

L'an deux mil vingt-trois, le 12 décembre à vingt heures huit, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît BIBERON, Maire.

18 présents : MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, M. ACCARD, M. WAILLIEZ, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, M. LOMBARD, Mme DENIZART, Mmes BOILLON, LECOCQ, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE et CONDAL, Mme FERNANDES FERREIRA.

4 procurations : Mme CORREIA DANTAS (pouvoir à Mme GODON), Mme BOCHENT (pouvoir à Mme BOULNOIS), M. BAR (pouvoir à M. ACCARD), M. COULON (pouvoir à M. JAKUBCZAK).

Secrétaire de séance : M. PERROTTE.

Gratification d'une stagiaire en Communication

Délibération 2023-67 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la gratification d'une stagiaire.

Désignation d'un membre au CCAS

Délibération 2023-68 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité nomme Monsieur Dimitri PERROTTE membre du Centre communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Règlement de la Salle Paris Fontaine et mise à jour des tarifs

Délibération 2023-69 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la révision du règlement et des tarifs de location des salles de Paris Fontaine.

Subvention exceptionnelle petits petons

Délibération 2023-70 : Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, Mme BOILLON ne prenant pas part au vote (car faisant partie de l'association), approuve par vingt et une voix (21), MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, M. ACCARD, Mme CORREIA DANTAS M. WAILLIEZ, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, Mme DENIZART, M BAR, Mmes LECOCQ, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE et CONDAL, Mme FERNANDES FERREIRA, M COULON à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle aux p'tits petons d'un montant de 300 euros.

Subvention exceptionnelle pour les Amis de Boncourt

Délibération 2023-71 : Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré Mme FERNANDES FERREIRA ne prenant pas part au vote (car faisant partie de l'association), approuve par vingt et une voix (21), MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, M. ACCARD, Mme CORREIA DANTAS M. WAILLIEZ, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, Mme DENIZART, M BAR, Mmes LECOCQ, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE et CONDAL, M COULON, d'accorder une subvention exceptionnelle aux amis de Boncourt d'un montant de 151 euros.

Subvention exceptionnelle pour le Comité de Jumelage

Délibération 2023-72 : Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, M ACCARD et, Mme BOILLON ne prennent pas part au vote (car faisant partie de l'association), approuve par vingt voix (20), MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, Mme CORREIA DANTAS M. WAILLIEZ, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, Mme DENIZART, M BAR, Mmes LECOCQ, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE et CONDAL, Mme FERNANDES FERREIRA, M COULON, d'accorder une subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage d'un montant de 500 euros.

Subvention exceptionnelle pour le Comité des fêtes

Délibération 2023-73 : Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, M WAILLIEZ, Mme DENIZART, M BAR et Mme LECOCQ ne prennent pas part au vote (car faisant partie de l'association), approuve par seize voix (16), MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, Mme CORREIA DANTAS, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE, CONDAL, Mme FERNANDES FERREIRA, M COULON d'accorder une subvention exceptionnelle au comité des Fêtes d'un montant de 420 euros.

Subvention DETR - reprise de 50 concessions

Délibération 2023-74 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, d'approuver le projet relatif aux travaux liés à la reprise de cinquante concessions en état d'abandon, et de solliciter des aides financières auprès de la DETR au taux le plus élevé.

Subvention Conseil Départemental : reprises de 50 concessions

Délibération 2023-75 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, d'approuver le projet relatif aux travaux liés à la reprise de cinquante concessions en état d'abandon, et de solliciter des aides financières auprès du Conseil Départemental au taux le plus élevé.

Subventions DETR et Conseil Départemental - extension du colombarium

Délibération 2023-76 : Le conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, d'approuver le projet d'extension du colombarium, et de solliciter auprès de la DETR une aide financière au taux le plus élevé.

Subvention Conseil Départemental - extension du colombarium

Délibération 2023-77 : Le conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, d'approuver le projet d'extension du colombarium, et de solliciter auprès de la DETR une aide financière au taux le plus élevé.

Subvention DETR - Herpin eaux pluviales

Délibération 2023-78 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire a lancé les consultations d'entreprises pour la réalisation des travaux, et propose d'inscrire ce projet au budget principal 2024

Subvention DETR - Classe mobile :

Délibération 2023-79 : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'acquisition d'ordinateurs portables pour la classe mobile, et sollicite une aide financière auprès de la DETR au taux le plus élevé.

Subvention CAF - Classe mobile :

Délibération 2023-80 : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'acquisition d'ordinateurs portables pour la classe mobile, et sollicite une aide financière auprès de la CAF au taux le plus élevé.

Subvention Fonds Vert - rénovation éclairage intérieur école

Délibération 2023-81 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire a lancé les consultations d'entreprises pour la réalisation des travaux, et propose d'inscrire ce projet au budget principal 2024

Subvention Conseil Départemental - rénovation éclairage intérieur école

Délibération 2023-82 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire a lancé les consultations d'entreprises pour la réalisation des travaux, et propose d'inscrire ce projet au budget principal 2024

Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle C 1586

Délibération 2023-83 : Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, l'acquisition du bois de Madame SEGONNE vendu à l'euro symbolique, et autorise le Maire à signer les documents devant le notaire.

Retrait du marché restauration du 01 septembre 2023 - Information

Restauration scolaire et choix du prestataire au 01 janvier 2024

Délibération 2023-84 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, de retenir la proposition de CONVIVIO concernant la restauration scolaire et d'inscrire cette dépense au budget principal 2024.

Syndicat d'Energie de l'Oise - Rapport d'Activités 2022

Délibération 2023-85 : Le conseil Municipal, prend connaissance du rapport d'activités 2022 du syndicat d'Energie de l'Oise.

Adhésion de la Communauté d'agglomération Creil Sud Oise au Syndicat d'Energie

Délibération 2023-86 : Le conseil Municipal, approuve à l'unanimité l'adhésion de la communauté d'Agglomération Creil sud Oise au SE60

Le Maire,
Benoît BIBERON

Le Secrétaire de séance,
Dimitri PERROTTE

CONSEIL MUNICIPAL • SEANCE DU 12 MARS 2024

Compte-rendu succinct

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 mars à vingt heures huit, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît BIBERON, Maire.

20 présents : MM. BIBERON, DEVOOGHT, M. ACCARD, Mme CORREIA DANTAS, M. WAILLIEZ, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, Mme DENIZART, Mme BOILLON, M. BAR, Mmes LECOCQ, LAVRADAS, GLELE-TAMION, MM. PERROTTE et CONDAL, Mme FERNANDES FERREIRA

1 absent : M COULON

1 procuration : Mme GODON (pouvoir à Mme DENIZART).

Secrétaire de séance : Mme Nathalie GALINDO

Désignation d'un conseiller au Comité de Jumelage

Délibération 2024-01 : le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Madame Céline LECOCQ qui représentera le Conseil municipal au Comité de Jumelage Noailles - Grossenenglis.

Convention unique du CDG 60 adhésion prévention

Délibération 2024-02 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'adhérer à la convention cadre unique relative aux services et missions facultatifs du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise ci-annexée.

Ouverture d'un poste d'adjoint de gestion et entretien des locaux 1^{ère} classe

Délibération 2024-03 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à modifier

le tableau des emplois communaux par l'ouverture d'un poste d'adjoint de gestion et entretien des locaux à temps complet, adjoint technique principal 1^{ère} classe.

Ouverture de deux postes d'adjoint technique principal 2^e classe

Délibération 2024-04 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois communaux par l'ouverture de deux postes d'adjoint technique principal 2^e classe, l'un au 1^{er} janvier 2024, l'autre au 1^{er} mai 2024.

Ouverture d'un poste de Rédacteur

Délibération 2024-05 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois communaux par l'ouverture d'un poste de Rédacteur à temps complet, au 1^{er} février 2024.

Renouvellement d'une convention PEC

Délibération 2024-06 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer un contrat PEC, en renouvellement, du 28 février 2024 au 27 août 2024 affecté aux services techniques pour 35 heures hebdomadaires.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Délibération 2024 -10 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la Commune de NOAILLES, de renouveler auprès du Crédit Agricole Brie Picardie le contrat portant ouverture d'une ligne de crédit d'un montant maximum de 400 000,00 € dans les conditions suivantes :

a) Montant : 400 000,00 €, b) Durée : 12 mois intérêts trimestriels, c) Taux d'intérêt annuel, variable : index de référence + marge sur index, soit 0.95 % l'an, d) Index de référence : EURIBOR 3 mois, e) Valeur de base de l'index connue à la proposition de contrat : 3,930 % f) Frais d'étude : 0.20 % du montant accordé soit 800€, g) Commission de non-utilisation : 0,20% du montant non utilisé de la ligne, et prend l'engagement d'inscrire en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances de la ligne de trésorerie.

Division cadastrale de la RD 115

Délibération 2024-11 : Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le projet de découpage foncier, et autorise le transfert, par acte administratif, des nouvelles parcelles au Département de l'Oise, moyennant un prix de cinquante centimes du mètre carré. (0.50 ct/m²)

Classement de parcelles dans le domaine public

Délibération 2024-12 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, décide du classement dans le domaine public communal, des parcelles suivantes :

Rue du Chef de la Ville : AA 138, AA 140, AA 141, AA 142, AA 197, AA 203, AA 209, AA 210, AA 216, AA 226,

Allée du Parc : AA 185,

Allée du 13 août 1944 : AA 186,

Rue de Grossenenglis : AD 262 et AD 279.

Allée Maurice Bellonte : AE 182

Et autorise monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce classement.



Prime d'intéressement VVF

Délibération 2024-07 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le versement de la prime d'intéressement VVF suivant l'avis du comité technique en date du 05 décembre 2023.

Une prime sera versée aux fonctionnaires territoriaux titulaires ou stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels d'un même service. Les agents de droit privé sont également concernés par ce dispositif. Les conditions de versements sont précisées dans la présente délibération.

Le dispositif d'intéressement à la performance collective est mis en place dans les conditions présentées à la page 3 de ce compte-rendu.

Le montant individuel susceptible d'être attribué à chaque agent est fixé 600 euros annuels maximum, pour chaque service concerné par l'autorité territoriale à l'issue de la période de référence, dans la limite du montant plafond prévu.

L'attribution de la prime à chaque agent fait l'objet d'un arrêté individuel. Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

Service(s) ou groupes de services bénéficiaire(s)	Projets	Type d'indicateurs
Direction	Label Villes et Villages fleuris	Niveau d'implication dans la réalisation du projet
		Maintien des fleurs obtenues
		Obtention d'une fleur supplémentaire
		Respect du délai
Service administratif	Label Villes et Villages fleuris	Réalisation du ou des objectifs
		Niveau d'implication dans la réalisation du projet
		Maintien des fleurs obtenues
		Obtention d'une fleur supplémentaire
Service communication	Label Villes et Villages fleuris	Respect du délai
		Réalisation du ou des objectifs
		Niveau d'implication dans la réalisation du projet
		Maintien des fleurs obtenues
Services techniques	Label Villes et Villages fleuris	Obtention d'une fleur supplémentaire
		Respect du délai
		Réalisation du ou des objectifs
		Niveau d'implication dans la réalisation du projet
Service périscolaire	Label Villes et Villages fleuris	Maintien des fleurs obtenues
		Obtention d'une fleur supplémentaire
		Respect du délai
		Réalisation du ou des objectifs
Service Ados	Label Villes et Villages fleuris	Niveau d'implication dans la réalisation du projet
		Maintien des fleurs obtenues
		Obtention d'une fleur supplémentaire
		Respect du délai
Service école	Label Villes et Villages fleuris	Réalisation du ou des objectifs
		Niveau d'implication dans la réalisation du projet
		Maintien des fleurs obtenues
		Obtention d'une fleur supplémentaire

Autorisation à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget principal 2024 Budget principal

Délibération 2024-08 : Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024, à hauteur de 25% des prévisions budgétaires 2023 (hors RAR) selon le détail ci-dessous :

Chapitres	Opération	Désignation	Rappel Budget 2023	Montant autorisé
21		Immobilisations corporelles	867 269 €	86 727 €
21	34	Immobilisations corporelles HERPIN	545 140 €	136 285 €

Autorisation à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget principal 2024 Service Eau

Délibération 2024-09 : Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise, à hauteur de 25% des prévisions budgétaires 2023 (hors RAR) selon le détail ci-dessous :

Chapitres	Opération	Désignation	Rappel Budget 2023	Montant autorisé
21		Immobilisations corporelles	163 772 €	40 943 €
21	31	Immobilisations corporelles HERPIN	109 300 €	21 860 €

Institution du droit de préemption urbain (DPU)

Délibération 2024-13 : Le conseil Municipal autorise à l'unanimité, d'instaurer un Droit de Préemption Urbain au profit de la commune sur les zones urbaines : UA, UB, UC (dont le secteur UCa), UD, UP et UE, ainsi que les zones à urbaniser 1AUh et 2 AU telles que définies dans le PLU approuvé en date du 10 octobre 2023

Institution du Permis de démolir

Délibération 2024-14 : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'instauration d'un permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal doté d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10 octobre 2023.

Institution des déclarations préalables pour les divisions parcellaires

Délibération 2024-15 : Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de soumettre à la déclaration préalable toute division des terrains se trouvant sur l'ensemble du territoire communal doté du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10 octobre 2023

Institution des déclarations préalables l'édification des clôtures

Délibération 2024-16 : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de soumettre l'édification des clôtures à une déclaration préalable sur l'intégralité de la Commune de Noailles.

Institution des déclarations préalables aux ravalements de façades

Délibération 2024-17 : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de soumettre les travaux de renouvellement de façade à une déclaration préalable sur l'intégralité de la Commune de Noailles.

1^{er} arrêt du Programme Local de l'Habitat

Délibération 2024-18 : Le Conseil Municipal rend, à l'unanimité, un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat tel qu'arrêté par la Communauté de communes Thelloise.

Adoption des statuts consolidés de la CCT

Délibération 2024-19 : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la version actualisée et consolidée des statuts de la Communauté de communes Thelloise.

Le Maire,
Benoît Biberon

Le Secrétaire de séance,
Nathalie GALINDO

CONSEIL MUNICIPAL • SEANCE DU 02 avril 2024

Compte-rendu succinct

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 avril à vingt heures huit, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît BIBERON, Maire.

17 présents : MM. BIBERON, DEVOOGHT, Mme GODON, M. ACCARD, Mme CORREIA DANTAS, M. WAILLIEZ, Mme BOULNOIS, M. CAMBOU, Mme GALINDO, M. JAKUBCZAK, Mme BOCHENT, M. LOMBARD, M. BAR, Mme, LAVRADAS, MM. PERROTTE et CONDAL, Mme FERNANDES FERREIRA,

5 procurations : Mme DENIZARD (Pouvoir à Mme GODON) ; Mme BOILLON (Pouvoir à M LOMBARD) ; Mme LECOCQ (Pouvoir à M CONDAL) ; Mme GLELE-TAMION Anita (Pouvoir à M ACCARD), M COULON (Pouvoir à M JAKUBCZAK)

Secrétaire de séance : Mme Odile BOCHENT

BUDGET PRINCIPAL

Compte de gestion

Délibération 2024-20 : le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2023 du budget principal

Compte administratif 2023

Délibération 2024-21 : Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le Maire s'étant retiré au moment du vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, arrête le compte administratif 2023 du budget principal.

Affectation du résultat

Délibération 2024-22 : Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, le résultat du fonctionnement constaté au compte administratif 2023 du budget principal, ainsi que son affectation.

Fiscalité directe locale

Délibération 2024-23 : Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la fixation des taux respectifs de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, comme suit pour 2024 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 59.31 % ;
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 64.20 %.
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 19,77 %

Vote du budget primitif 2024

Délibération 2024-24 : Le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, le budget primitif du budget principal 2024.

BUDGET EAU POTABLE

Compte de gestion

Délibération 2024-25 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2023 du budget du service eau potable.

Compte administratif 2023

Délibération 2024-26 : Le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, le Maire s'étant retiré au moment du vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, arrête le compte administratif 2023 du budget eau potable.

Affectation du résultat

Délibération 2024-27 : le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité, le résultat du fonctionnement constaté au compte administratif 2023 du budget eau potable, ainsi que son affectation.

Redevances et taxes

Délibération 2024-28 : le Conseil Municipal, approuve par 21 voix pour et 1 contre, d'augmenter le tarif de l'eau potable, pour la part consommation revenant à la collectivité, de 10 centimes à compter du 01 janvier 2024. Le montant de la redevance eau potable pour la part consommation revenant à la collectivité passera de 0.6150€/le m³ à 0.715€/le m³. Les décisions prises par le conseil municipal seront répercutées sur la facture des consommateurs par le délégataire Suez conformément aux contrats de DSP.

Vote du budget primitif 2024

Délibération 2024 -29 : le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité, le budget primitif du budget eau potable 2024.

SE60 adhésion au groupement d'achat d'énergie coordonné par le SE60

Délibération 2024-30 : le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, l'adhésion de la commune au groupement de commandes, désigne la Communauté de communes Thelloise comme coordonnateur du groupement et accepte les termes du projet de convention constitutive du groupement.

Autorisation de la cession d'une parcelle à la Communauté de communes Thelloise

Délibération 2024-31 : Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, la cession à la Communauté de communes Thelloise, suite à la dissolution du SITTEU, de la parcelle « AA 191 » d'une contenance de 1 863 m², à extraire de la parcelle AA 41, correspondant au poste de refoulement et bassin d'orage « Larris » dit « La Grande Pièce de Ninflé »

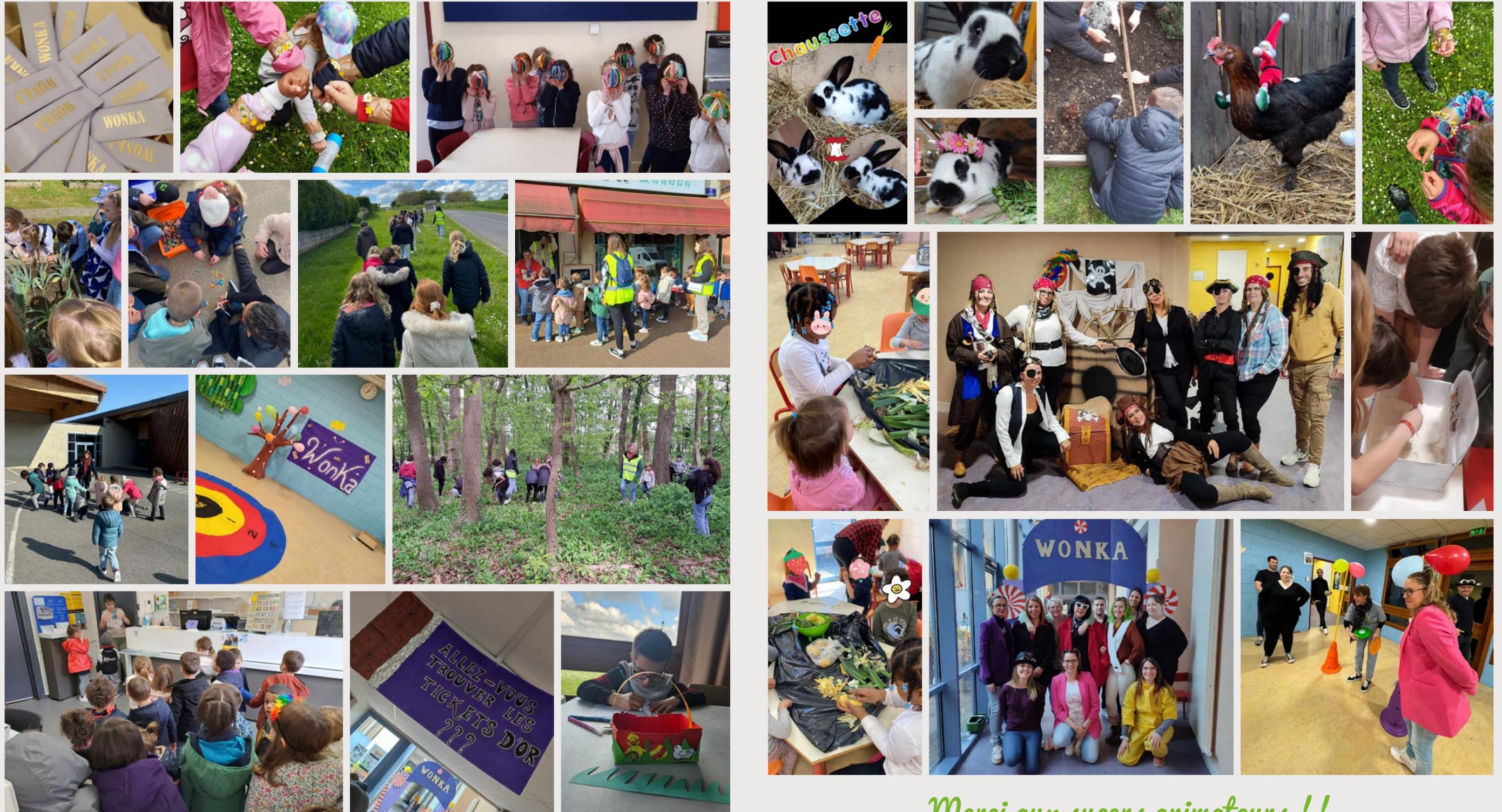
Arrêt du projet des zones d'accélération des énergies renouvelables

Délibération 2024-32 : Le conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la mise en place du projet des zones d'accélération des énergies renouvelables. Les élus se réuniront pour amender le projet communiqué par l'Etat puis la population sera consultée. Enfin, une seconde délibération sera nécessaire pour valider finalement le projet.

Le Maire,
Benoît Biberon

Le Secrétaire de séance,
Odile BOCHENT

Retour en image sur une année au centre de loisirs ; riche en animations, rigolades et partage !



Merci aux supers animateurs !!

Bravo aux ados du Pôle Ados de Noailles !



Afin de préparer la commémoration du 8 mai, les ados du Pôle Ados de Noailles ont invité les anciens combattants, dans leurs locaux autour du verre de l'Amitié. Les ados ont vendus des bleuets, confectionnés par leurs soins, en faveur des anciens combattants lors de la cérémonie commémorative du 8 mai.



Sortie du 24 avril 2024 à Compiègne au Wagon de l'Armistice.



La traditionnelle cérémonie du 8 mai s'est tenue à Noailles en compagnie des anciens combattants, des jeunes du centre de loisirs et du pôle ados de Noailles. Les jeunes du Pôle Ados accompagnés d'anciens combattants ont vendu des bleuets, devant l'Hôtel de Ville ainsi qu'en centre-ville. Ce sont plus de 316 € qui ont été récoltés en faveur des anciens combattants ! La Municipalité est fière de ses jeunes qui ont été très investis à l'occasion de cette cérémonie : vente de bleuets, portage de drapeaux, Marseillaise chantée et signée.



En guise de remerciement, les anciens combattants ont offert à chaque jeune le livre « Le Journal d'Henri » de Gertrude Dordor et Benjamin Bachelier qui raconte l'histoire d'Henri, 8 ans, vivant la drôle de guerre, les bombardements, l'exode, les tickets de rationnement, l'arrivée des nazis, la France coupée en deux... mais aussi les petites joies du quotidien...



Les ados en action pour le nettoyage du cimetière !

Nettoyage et désherbage des tombes des anciens combattants, rénovation des grilles de monuments

Les jeunes du «Pôle Ados» de Noailles ont planté des sédums entre les inter-tombes au cimetière sous un beau soleil.



Bravo aux ados du Pôle Ados de Noailles ! (suite)



Vente de gaufres à la brocante



La veillée des ados sur le thème du cinéma avec lasagnes faites maison et popcorn confectionnés par les ados



Formation PSC1



Sortie speed Park & burger King



Les jeunes du pôle ados de Noailles ont confectionné, pour chaque commerçant, un pot de fleurs pour célébrer la fête des mamans.



Préparation des semis et préparation du potager

Les travaux à Noailles

» Rue François Jardin et Rue du Docteur Herpin

Depuis des années, les rues François Jardin et du Docteur Herpin sont en très mauvais état dû aux passages intenses de véhicules légers, de camions et de tracteurs.

En janvier dernier, la Municipalité a organisé une réunion d'informations pour les riverains de ces rues. Ce moment d'échanges a permis d'expliquer et d'exposer les travaux qui allaient être menés.

Durant toute la durée des travaux, chaque mardi matin a été consacré aux « réunions de travaux/chantier ». Monsieur le Maire, le maître d'œuvre, les responsables des sociétés de travaux, la commission travaux et le Responsable des Services Techniques se sont réunis afin de faire un point global et d'être attentifs quant à l'état d'avancement de ces derniers. Les travaux ont été rapides et se sont bien déroulés.

Après plus de 5 mois de travaux (déraciner les acacias, réfection du réseau d'eau potable et des réseaux d'assainissement, refonte de la voirie, remise en forme des trottoirs) le jeudi 13 juin, les rues du Docteur Herpin et François Jardin ont pu être de nouveau accessibles et ouvertes à la circulation. Le marquage au sol interviendra dans un second temps.

A l'avenir, la commission fleurissement se penchera sur les plantations afin d'embellir ces toutes nouvelles rues. A suivre...





Les plantations rue François Jardin



”

Les riverains sont ravis de ces travaux



Bravo à Oise VRD Service et à Médinger pour l'exécution de ces travaux.

>> Rue de l'avenir

Mise en place des potelets afin de sécuriser les accès piétons



Clôture de l'air de jeux afin d'assurer la sécurité des enfants et pour veiller à préserver la propreté du lieu.



>> A l'école

Pose de bancs et de tables de pique-nique



>> Pendant la tempête

Les agents techniques toujours sur le front



Bienvenue aux nouveaux commerçants de Noailles !

Le restaurant « KUMANEKO » a changé de propriétaires

Retrouver de savoureux plats chinois et japonais, sur place ou à emporter.

/// Du mardi de 11h30 à 14h00 et de 18h30 à 21h30. (fermeture le lundi & le dimanche midi)

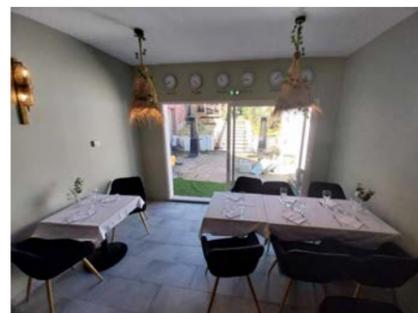
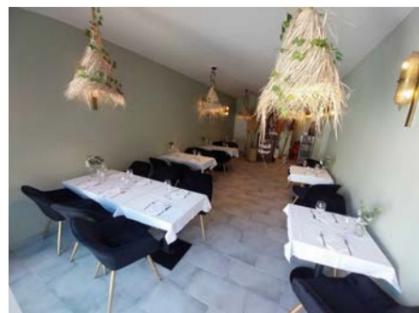


Ouverture de la Pizzeria Di Napoli

Cyril & Mélanie sont les heureux propriétaires de la Pizzeria Di Napoli située au 20 rue de Paris.

Venez profiter de ce petit havre de paix pour vous restaurer (pizzas, cuisine traditionnelle française, burgers, salades, etc) ou simplement siroter un cocktail.

/// Pizzeria Di Napoli 20 rue de Paris
Ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 12h00 à 14h00 // jeudi de 19h00 à 21h30 // vendredi et samedi de 19h00 à 22h00 // dimanche midi à emporter uniquement le midi // fermé le dimanche soir et le lundi toute la journée)



Les fleurs de Noailles sur la place du marché et de l'Hôtel de Ville

Bienvenue aux nouveaux commerçants du Marché de Noailles !

Banjongpru

Nems, samoussas, poulet à l'ananas, salade de crevette ou encore nan ; venez découvrir «Banjongpru», restauration thaïlandaise présente sur le marché de Noailles le mardi matin.



La Bretonne Ambulante

Les mardis, La Bretonne Ambulante sera présente sur le marché de Noailles pour vous proposer de succulentes crêpes, de délicieuses galettes ou encore de savoureuses gourmandises !

Brocante d'automne

La Municipalité de Noailles a décidé d'annuler la brocante d'automne qui devait se tenir en octobre prochain.



Logements et commerces

Le projet par l'entreprise SIGLA « logements et commerces » toujours d'actualité mais retardé.



Règles de bon voisinage : bricolage et jardinage !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que durant des plages horaires précises.

Afin de respecter au mieux la vie de votre voisinage, merci de limiter l'utilisation de vos machines et équipements aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Les restos du cœur à Noailles

Historique : Coluche a créé les restos du cœur en septembre 1985. Aujourd'hui ce sont plus de 73 000 bénévoles qui gèrent les différentes antennes nationales. Plus de 170 millions de repas sont distribués partout en France.

Depuis 1990, d'autres actions ont été mises en place dans le cadre des restos du cœur : premiers restos bébés du cœur, hébergement d'urgence et de logement, chantiers d'insertions, etc...



Les ressources financières :

Aujourd'hui, les restos du cœur ont un budget national d'environ 200 millions d'euros financés par : 75% de dons, 13% de subventions publiques, 8% du concert des enfoirés et 4% « autres ».

Comment bénéficier des restos du cœur ?

Pour recevoir l'aide des restos du cœur, (sous forme de paniers repas ou bien l'aide sociale), il faut s'inscrire chaque année et justifier de l'insuffisance de ses ressources. L'inscription est un moment difficile mais important qui demande une écoute chaleureuse. C'est le premier pas vers l'insertion.

La principale activité en matière d'aide alimentaire est la distribution de paniers-repas équilibrés à cuisiner chez soi. Des produits d'hygiène (savon, dentifrice...) et des produits alimentaires de base s'y ajoutent : le lait, le beurre, l'huile, le sucre, les céréales, la farine, etc...

A Noailles, comme dans les autres centres de distribution, vous retrouvez toujours un libre choix des denrées.

Ainsi, vous pourrez repartir avec des produits que vous avez choisis.

/// Plus d'informations :

- 🌐 <https://www.restosducoeur.org/> (nationale)
- ✉ ad60.noailles@restosducoeur.org
- ☎ 09 81 71 14 18 (pour l'antenne de Noailles)
- 📍 171, rue de la Grange des Dîmes



Les restos du cœur dans l'Oise

- ❤ 22 centres d'activités
- ❤ 1 camion « gens de la rue »
- ❤ 1.608.000 repas servis
- ❤ 2 centres bébés
- ❤ 460 bénévoles

Les restos du cœur à Noailles ; les actions d'aide à la personne

- ❤ Logement
- ❤ Accès aux droits sociaux
- ❤ Recherche d'emploi
- ❤ Micro-crédit
- ❤ Vacances
- ❤ Culture (bibliothèque)
- ❤ Estime de soi (vestiaire, coiffeur, arbre de Noël, coin café, etc)
- ❤ Accueil des jeunes en contribution citoyenne (mise en place par le Conseil Départemental de l'Oise)

Le saviez-vous : profil des familles et personnes accueillies aux restos du cœur à Noailles

42% de personnes seules, 30% de familles monoparentales, 22% de couples avec enfants, 6% autres (couples sans enfants, fratrie, etc)

CAMPAGNE DE COLLECTE



DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS, LES RESTOS DU COEUR (ANTENNE DE NOAILLES) ORGANISENT UNE GRANDE COLLECTE AU PROFIT DES RESTOS DU COEUR



DES DESSERTS : CONSERVES DE FRUITS, CHOCOLATS, COMPOTES, BISCUITS, CONFITURES...

DES PRODUITS D'HYGIÈNE : SAVONS ET SHAMPOINGS, BROSSES À DENTS, PROTECTIONS FÉMININES, RASOIRS, MOUSSES À RASER...

DES CONSERVES DE POISSONS, DE PLATS CUISINÉS, DE LÉGUMES...

ET DENRÉES NON PÉRISABLES : HUILE, CAFÉ, SUCRE, CHOCOLAT EN POWDRE ET CÉRÉALES

APPORTEZ VOS DONNS !

LE SAMEDI 31 AOÛT DE 10H00 À 18H00 À LA PLAINE DES SPORTS LORS DE LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

JUSQU'AU 30 AOÛT DANS LES ASSOCIATIONS NOAILLAISES

À LA MAIRIE DE NOAILLES DU 26 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE

" L'IMPORTANT CE N'EST PAS LA CHUTE, MAIS D'AVOIR QUELQU'UN POUR NOUS RATTRAPER " LES RESTOS DU COEUR



**PLUS D'INFORMATIONS :
AD60.NOAILLES@RESTOSDUCEUR.ORG
09 81 71 14 18**

Fleurissement : Noailles est belle, Noailles est fleurie !



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Fleurissement : Noailles est belle, Noailles est fleurie ! (suite)



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE





COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Rappel : la collecte des déchets végétaux sur l'ensemble des communes du territoire débute à partir du 1^{er} avril 2024 suivant le planning de collecte de votre commune (et jusqu'au 29 novembre 2024)

CONSIGNES DE COLLECTE



✓ **Bac roulant**
norme NF EN 840 maxi 660 L
(ne pas utiliser les bacs fournis par la Communauté de communes)



✓ **Poubelle ronde à poignée** maxi 80 L



✓ **Sac papier compostable à usage unique**



✓ **Sac réutilisable à poignées**
poids maxi chargé 25 kg
volume max de 120 L

✓ **Branches attachées**
Ne dépassant pas 1,20 m
Pas de lien en plastique ni métal
Diamètre maxi des branches 4 cm
Poids maxi 25 kg



- Volume accepté par passage: 1m³
- Ne pas tasser le contenu pour permettre le levage du bac et ne pas laisser déborder les déchets.
- En cas d'utilisation de bacs hors norme NF EN 840, la collectivité ne peut pas garantir leur vidage.
- Ces bacs (non normés) ne seront pas remplacés en cas de casse.
- Aucun contenant n'est fourni par la collectivité.

**TOUT AUTRE CONTENANT NE SERA PAS COLLECTÉ
VRAC AU SOL INTERDIT**



Communauté de communes Thelloise
7 avenue de l'Europe - 60530 Neuilly-en-Thelle - Tél. 03.44.26.99.50
thelloise.fr thelloise @cc_thelloise

Encombrants

- enlèvement sur RDV au **N°Vert 0 800 853 416** (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)

- prise de RDV en ligne : <https://thelloise-encombrants.fr/>



Conseils

- mobilier d'ameublement démonté
- **sortir les déchets la veille au soir du rendez-vous**
- volume limité à 1 m³ par collecte
- longueur max. 2m / largeur max. 1m50 / poids max. 75 kg

Autres solutions

- réparer ou revendre
- donner aux associations ou faire reprendre par les distributeurs
- déposer à la déchetterie

INTERDIT - déchets végétaux, gravats, peinture, pneus, produits chimiques, ferrailles, déchets d'équipements électriques et électroniques

Les déchets végétaux, l'or vert des jardins

Pourquoi se débarrasser des déchets de jardin alors qu'ils peuvent être utiles ? Découvrez trois techniques pour les réutiliser

ECONOMIQUE : moins d'arrosage, moins de désherbage, moins d'achat de paillage, engrais ou terreau



1 - Le paillage

Au lieu d'acheter des paillis, gardez vos tontes de pelouse, les feuilles mortes, le broyat de branches et déposez-les au pied des haies, des massifs ou dans le potager.
Astuce : la tondeuse peut broyer les petites branches !

Bonus du paillage : il limite la pousse des plantes indésirables, garde l'humidité, régule la température du sol, enrichi le sol en matière organique, favorise l'activité microbienne et abrite les insectes bénéfiques du jardin



2 - La tonte mulshing

Qu'est-ce que c'est ? La tondeuse coupe et hache le brin d'herbe qui retombe au sol en se glissant entre les brins, plus besoin de le ramasser. La pelouse est paillée et garde davantage l'humidité. Si votre tondeuse n'est pas équipée, vous pouvez ajouter un kit.
Pour que ce soit efficace, il ne faut pas couper trop court pour éviter la mousse, ni trop long pour éviter les tas.



3 - Le compost : un engrais fait-maison, c'est tout bon !

En tas ou en composteur, les déchets végétaux se dégradent pour devenir du compost. Mettez moitié de déchets « verts et humides » et moitié de déchets « bruns et secs ». Mélangez régulièrement. Ajoutez-y aussi les épluchures de la cuisine ! Et au bout de 1 an, vous obtiendrez votre compost que vous pourrez déposer au pied de vos plantes. Retrouvez notre guide du compostage sur le site internet : thelloise.fr



La Communauté de communes propose des composteurs à prix réduits pour ses habitants !

Et si on évitait les déchets de jardin ?

ECONOMIQUE : gain de temps et d'énergie (électricité ou essence selon vos outils)



Les prairies fleuries, même dans les petits jardins

Au lieu de tondre l'intégralité de votre pelouse, laissez une partie pousser librement ou ajoutez des mélanges de graines de fleurs. En plus de réduire la zone à tondre, ces beaux espaces sont également très utiles pour la biodiversité.



Plantez une haie champêtre, c'est plus facile à entretenir !

Les thuyas et lauriers, souvent utilisés pour les haies, poussent vite et demandent des tailles régulières. De plus, ils sont difficiles à composter. A la place, il est possible de planter des haies champêtres ! Fruitières, fleuries au printemps ou colorées à l'automne, choisissez le thème qui vous plaît.



ASTUCE : pour toute nouvelle pelouse ou haie, préférez les espèces à croissance lente qui vous demanderont moins de tonte ou de taille comme le fusain, l'if, le houx, la charmille, l'aubépine, le groseillier ...

Consignes pour la collecte de vos végétaux

Retrouvez la date de reprise de cette collecte sur votre calendrier de collecte

Bon à savoir : vous pouvez déposer vos déchets végétaux à la déchetterie toute l'année !

PRÉVENTION : CANICULE

Quels sont les risques liés à la canicule ?

L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée, pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications.

AGIR PENDANT L'ÉTÉ

S'hydrater et maintenir le corps au frais

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Evitez sodas et autres boissons sucrées. Evitez les boissons à forte teneur en caféine (diurétiques) et ne buvez pas d'alcool.
- Portez des habits amples, légers, clairs. Préférez le coton, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration.
- Utilisez ventilateurs et brumisateurs. L'usage simultané est le plus efficace.
- Prenez régulièrement des douches fraîches (mais pas froides).
- Si l'habitation ne peut pas être rafraîchie, prévoyez de passer plusieurs heures par jour, dans un endroit frais, proche de votre domicile et repéré à l'avance.
- Pendant les heures les plus chaudes, reposez-vous, dans un lieu frais.

Alimentation

- Buvez régulièrement de l'eau.
- Ne buvez pas d'alcool.
- Préférez les fruits et légumes crus et les plats froids.
- Si une cuisson est nécessaire, optez pour celle qui peut être effectuée hors de toute surveillance afin de ne pas être en contact avec une source de chaleur (ex au four).
- Mangez en quantité suffisante (ni trop, ni trop peu).

Limitez au maximum votre activité physique

- Proscrivez tout effort (sport, jardinage, bricolage),
- Reportez ce qui est urgent aux heures fraîches,
- Si vous devez faire une activité, mouillez votre T shirt et votre casquette avant de les enfiler, laissez-les sécher sur la peau et renouveler le procédé.

Garder des relations sociales régulières

- Appelez les membres de votre famille au téléphone.
- Si nécessaire, demandez de l'aide à vos voisins.

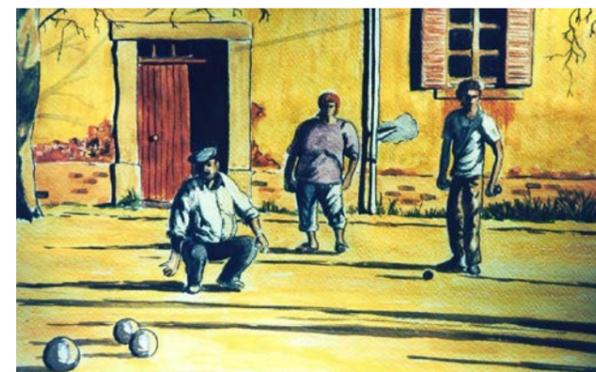
Proposer son aide aux plus fragiles : soyons solidaires face à une menace collective et au quotidien, des habitudes à adopter pour que tout se passe bien :

- Appelez vos voisins et vos amis : ne restez pas isolé.
- Pensez à aider vos proches, surtout ceux qui risquent de ne pas demander de l'aide à temps. Organisez-vous avec les membres de votre famille, vos voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif.
- Protégez votre habitation contre la chaleur. Si votre habitation ne peut pas être rafraîchie, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais repéré à l'avance et facilement accessible.
- Eviter les efforts aux heures les plus chaudes.
- Agissez rapidement en cas de signes qui doivent alerter (chez soi et chez les autres).



En avril dernier, le Docteur Deslandes nous a quitté

Afin de lui rendre hommage, une plaque en son nom va être installée au boudrome de Noailles qui sera rebaptisé « Le Boudrome Daniel Deslandes » et sera inaugurée le samedi 14 septembre à 10h00.



La Poste de Noailles



À partir du 03 Juin 2024, les horaires de la poste de Noailles (3 rue de Calais) seront les suivants : du mardi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi de 09h à 12h. (fermeture le lundi)

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DES MARCHEURS DE NOAILLES ET LA MUNICIPALITÉ DE NOAILLES

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024 RANDONNÉE DU PATRIMOINE À NOAILLES

Rendez-vous à 13h30 à l'Hôtel de Ville

Départ à 14h

GRATUIT OUVERT À TOUS

10 km Direction Ponchon

chaussures adaptées enfants accompagnés chiens tenus en laisse

Besoin d'un passeport ou d'une carte d'identité rapidement ?

Il est toujours possible de venir sans rendez-vous, du lundi au vendredi, avec un dossier complet aux horaires de la mairie (sur rendez-vous le samedi)



La Commune de Noailles déploie une nouvelle technologie : les compteurs d'eau communicants : la télérelève !

Les avantages :

- >> plus besoin d'être présent lors du relevé de votre compteur : celui-ci est relevé automatiquement même en votre absence.
- >> plus d'estimation de votre consommation : votre facture correspond à ce que vous avez réellement consommé.
- >> vous avez un accès, en temps réel, à votre consommation quotidienne.
- >> vous pouvez choisir en cas de fuite ou de consommation excessive d'être alerté par SMS, email ou par courrier.





JOURNÉE DES ASSOCIATIONS À NOAILLES

SAMEDI 31 AOÛT 2024

DE 10H À 18H PLAINE DES SPORTS

CHASSE AUX TRÉSORS

ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE

RESTAURATION SUR PLACE

PRÉSENCE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES
PARKING SUR PLACE
PROGRAMME DISPONIBLE EN MAIRIE



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS SAM 31 AOÛT - 10H À 18H - PLAINE DES SPORTS - NOAILLES

ASSOCIATIONS NOAILLAISES

PROGRAMME

AS NOAILLES CAUVIGNY (FOOTBALL)
TOUTE LA JOURNÉE
TIR À LA BÂCHE & INITIATION AU FOOTBALL
12H00 ET 16H00
TIRS AUX PELNATYS ET CONCOURS DE TIRS AU BUT

L'AMICALE BOULISTE NOAILLAISE
TOUTE LA JOURNÉE
DÉMONSTRATION DE TIR DE PRÉCISION ET INITIATION ET PARTIES DE PÉTANQUE

JUDO CLUB DE NOAILLES
TOUTE LA JOURNÉE
ATELIER SELF DÉFENSE
BABY JUDO

MARCHEURS DE NOAILLES
10H30 ET 14H30
MARCHÉ DE 3 KMS VERS LE LARRIS

FANFARME D'ABBECOURT
11H30
ANIMATIONS MUSICALES ET FANFARE DE RUE

COMITÉ DES FÊTES
TOUTE LA JOURNÉE
KARAOKÉ
TIR À LA CORDE

LE REPAIRE
TOUTE LA JOURNÉE
INITIATION AUX JEUX DE SOCIÉTÉ À PARTIR DE 10H00
TOURNOI DE JEUX DE SOCIÉTÉ 17H00
REMISE DES PRIX DU TOURNOI

PÔLE ADOS DE NOAILLES
TOUTE LA JOURNÉE
EXPOSITIONS DE PHOTOS
MINI JEUX
ANIMATIONS

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE PAR LES AMIS DE BONCOURT, LE COMITÉ DES FÊTES ET L'AÏPEEN

LA CROIX ROUGE
TOUTE LA JOURNÉE
INITIATION AUX GESTES DE 1ERS SECOURS

AÏPEEN
TOUTE LA JOURNÉE
ANIMATIONS POUR LES ENFANTS
CHAMBOULE TOUT...
CHASSE AU TRÉSOR

TENNIS CLUB DE NOAILLES
TOUTE LA JOURNÉE
INITIATION

JEUNES SAPEURS POMPIERS DE NOAILLES
11H00
DÉSINCARCÉRATION VÉHICULE ACCIDENTÉ
14H00
ANIMATIONS INCENDIE
TOUTE LA JOURNÉE
INITIATION AUX GESTES DE 1ERS SECOURS ET BILLETS DE TOMBOLA

EDWIGE ANDMOVE
TOUTE LA JOURNÉE
INITIATIONS SALSA SOLO DANCE

RESTO DU COEUR
TOUTE LA JOURNÉE
COLLECTE ALIMENTAIRE (VOIR AU VERSO)

NOAILLES BASKET BALL ASSOCIATION (NBA)
TOUTE LA JOURNÉE
TIRS AU PANIER

COMITÉ DE JUMELAGE
TOUTE LA JOURNÉE
INTERACTION & DÉCOUVERTE DU JUMELAGE ENTRE NOAILLES ET GROSSENGELIS

CLUB DE L'AMITIÉ
THELLE EMPLOIS

ET AUSSI ...
STRUCTURE GONFLABLE
STAND MAQUILLAGE

Cérémonie commémorative du 8 mai

Le 8 mai 2024, Noailles a commémoré le 79^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Les noillais se sont réunis pour rendre hommage aux anciens combattants morts pour la France.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Noailles ont déposé des fleurs sur les tombes des anciens combattants et le cortège s'est également rendu au monument aux morts « PERROTTE ».

La cérémonie s'est clôturée par un verre de l'Amitié.



les fleurs de Noailles du quartier de l'avenir

Réunion de quartier

Vendredi 31 mai, malgré une météo maussade, les habitants du quartier de l'Avenir, venus en nombre, ont pu échanger avec Monsieur Le Maire et les élus sur leur quotidien et sur la vie dans le quartier.

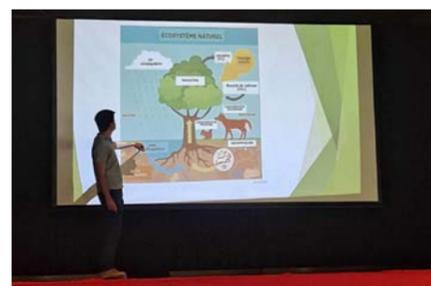
Ce moment d'échanges s'est clôturé par un verre de l'amitié qui a aussi été l'occasion de saluer le travail accompli dans le quartier :

- Ravalement de façades et isolation par l'extérieur
- Création d'une aire de jeux
- Création de massifs et fleurissement des pieds d'immeuble
- Rénovation des enrobés aux pieds des immeubles
- Pose de potelets anti stationnement
- Pose de caméras de vidéo protection pour assurer la sécurité du quartier

Ces réunions de quartiers sont des moments privilégiés pour nouer le dialogue avec convivialité avec le Maire, les élus et les autres habitants mais aussi soulever les interrogations et améliorer le quotidien de chacun.



Noailles fête la nature !



Judi 23 mai pour le plaisir des petits et grands, Valentin Condal, conseiller municipal délégué en charge de l'environnement, de la biodiversité et du développement durable a animé l'atelier fresque sur les enjeux de la biodiversité de manière ludique.

L'activité s'est clôturée par un verre de l'Amitié.

Le lendemain, Valentin a animé la conférence « Qu'est-ce que la biodiversité ? » à l'Espace Paris Fontaine.

Le public a pu échanger sur la préservation de la biodiversité dans votre vie quotidienne



et notamment sur les actions à mettre en place. Un verre de l'Amitié est venu clôturer cette intéressante conférence.

Un court métrage sur la vie des chauves-souris et notamment sur la rencontre d'une colonie de chauves-souris pendant la période de reproduction a été projeté sur écran géant. Un échange avec des naturalistes locaux leur a également permis de poser toutes leurs questions. Pour terminer la soirée, les participants sont partis, à la tombée de la nuit, accompagné de Marion Delporte, bénévole de l'association Picardie Nature, à la recherche



des chauves-souris qui habitent le bois du Larris.

Samedi matin, les plus courageux ont enfilé leurs plus belles chaussures pour une sortie découverte.

A 9h30, l'équipe est partie à la recherche des oiseaux qui occupent Noailles, une marche d'environ 2H00 où ils ont pu admirer hirondelles, rougequeue, mésanges, choucas, etc.

Cette manifestation a rencontré un franc succès ! Merci Valentin !

Les Mamans à l'honneur à Noailles

Dimanche 26 mai 2024, la Municipalité, les commerçants de la ville ainsi que ceux du marché ont offert une rose aux mamans pour célébrer cette jolie journée.

Cette année encore, ce sont 500 roses qui ont ainsi été distribuées par les élus de la commune. Cette initiative a ravi et comblé les Mamans !



Le Festival de Violoncelles s'invite à Noailles



Mercredi 5 Juin, La Municipalité de Noailles a accueilli Le Duo Brady pour un formidable concert de violoncelles.

Le Duo Brady... un chemin tissé de poésie, d'élégance, d'une certaine malice entre Jazz et techno acoustique à deux violoncelles ...

Un fantastique duo talentueux et plein d'humour qui, d'une douce valse sentimentale, nous a guidé vers des musiques actuelles.

Ce beau moment a été clôturé par le verre de l'Amitié.

La Kermesse de Noailles : Journée pluvieuse mais heureuse !

Samedi 22 Juin s'est tenue la kermesse annuelle de l'école du chemin vert à Noailles.

Les enfants ont présenté leur spectacle de danse et ont pu partager un bon moment de convivialité avec les parents.

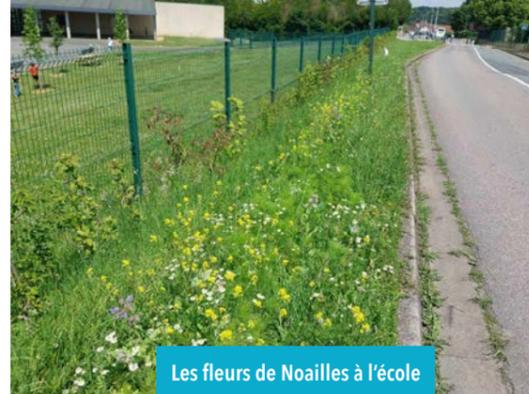
De nombreux stands et des animations musicales étaient de la partie.

La kermesse s'est clôturée par le défilé de GROOT suivi des carnavaliers dans les rues de Noailles.

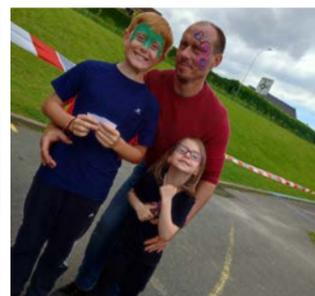
Les enfants et les animateurs ont, comme chaque année, brûlé Monsieur Carnaval pour marquer la fin de l'année scolaire.

Les ados ont proposé leur « apérigolo » qui a clôturé cette belle journée festive

Merci à tous les animateurs, agents et bénévoles présents pour ce beau moment de partage ainsi que les enfants, parents et l'AIPEEN



Les fleurs de Noailles à l'école



Le Gala de Noailles



La 4^{ème} édition du concours photos des animaux domestiques de la Commune

Pour la quatrième année consécutive, la Commission dédiée à la Condition Animale a organisé le concours mettant à l'honneur les animaux domestiques de la commune.

Chiens, chats, lapins, poules... c'est près de 115 clichés qui ont été envoyés par les Noaillaises et Noaillais. Fin mai, le Jury composé de Barbara, Nathalie, Cendrine, Evelyne, Corinne, Nadine et Lucille s'est réuni pour délibérer et choisir les heureux gagnants !

Et c'est à l'occasion de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue le Samedi 8 juin au parc de la Maison des Associations, que les lauréats ont enfin été dévoilés :

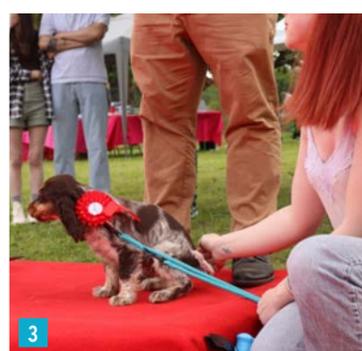
Les lauréats : Shadow, Roméo, Spike, Robby, Koda, Inaya, Mao, Symphonie, Moon, Link, Slam, Rouk'mout, Katsuki, Yuki, Chouquette, Plume, Marvel, Grisetete, Neige et Chouquette.

Les coups de cœur du jury : Nougat, Paulette, Naya, Molly, Thanos, Chaussette & Frimousse.

Les chouchous de la présidente : Marguerite, Milou, Maica du Paquis du Haut des Fées, Tara, Leika et Obiwan.

Les coups de cœur du maire : Dalko, Eliot, Raya et Bagheera

Sans oublier la nouveauté : la « grande » Mascotte du concours : Vicko, un cocker âgé de 3 mois, appartenant à Pauline Parmentier [1 à 3](#)



Durant cette journée, le public a pu profiter de plusieurs spectacles comme le Dog dancing [4 à 7](#) autant touchant soit-il ou encore la troupe Cheval Spectacle avec leurs majestueux chevaux et leurs petits poneys [8 à 10](#)



L'association « à cheval pour une nouvelle vie » a ravi les plus petits [11](#) et l'AIPEEN a régalé les papilles des petits et grands toute la journée [12](#)

Les membres de la Commission animale ont assuré la tenue des stands d'activités pour les enfants [13 à 15](#). Valérie a fait leur bonheur en les maquillant. [16](#)

Nathalie, quant à elle, a confectionné une jolie fresque des pattes des animaux qui sera complétée chaque année. [17](#)



Merci aux exposants :
Cendrine, Eri-k, Constance, Lindsay, Elodie et Adeline

Merci aux associations :
Les Sommets pour la Cause Animale, la Compagnie des NACS et Animo'Espoirs [18 à 24](#)



La 4^{ème} édition du concours photos des animaux domestiques de la Commune (suite)

LES LAUREATS

La cérémonie s'est tenue en présence de Monsieur Olivier Paccaud, Sénateur de l'Oise, Monsieur Pierre Desliens, Président de la Communauté de Communes Thelloise, Benoît Biberon, Maire de Noailles et Conseiller départemental délégué et Barbara Godon, Adjointe au Maire de Noailles - Présidente de la Commission dédiée à la Condition Animale

Chaque lauréat a pu repartir avec sa récompense shooting photos, bons d'achats ou encore cadeaux personnalisés, une rosette de récompense. Une photo dédiée de la Mairaine de la Commission Animale de Noailles, Madame Brigitte Bardot, a également été remise à chaque lauréat.



Catégorie Chiens



1^{er} prix : Shadow appartenant à Laura Pihan



2^{ème} prix : Roméo appartenant à Mylène Vereecke



1^{er} prix : Koda appartenant à Jean Baptiste Garcia



1^{er} prix : Spike appartenant à Laetitia Thomassin



2^{ème} prix : Robby appartenant à Sandra Lecornu



2^{ème} prix : Inaya appartenant à Tatiana Chevalier

Catégorie Chats



1^{er} prix : Mao appartenant à Catherine Chambinaud



2^{ème} prix : Symphonie appartenant à Nadine Cartier



1^{er} prix : Moon appartenant à Paco Galindo



2^{ème} prix : Link appartenant à Manon Davin



1^{er} prix : Slam appartenant à Katia Leloup



2^{ème} prix : Rouk'Mout appartenant à Christophe Bar



1^{er} prix : Katsuki et Yuki appartenant à Océane Rigaut



2^{ème} prix : Chouquette et Plume appartenant à Eden Piquard

Catégorie Autres Animaux Domestiques 




1^{er} prix : Marvel appartenant à Wilhemine Leroux

2^{ème} prix : Grisettes, Neige et Chouquette appartenant au Centre de Loisirs de Noailles

les Coups de Cœur du Maire 






Dalko appartenant à Muriel Van Wynendaele

Eliot appartenant à Eric Wailiez

Raya appartenant à Simone Bastienne

Bagheera appartenant à Mauricette Guay

Préparez d'ores déjà vos plus beaux clichés pour la 5e édition !

A l'année prochaine avec encore et toujours de très belles photos de vos compagnons à 2 ou 4 pattes !

Les Coups de Cœur du Jury 




Nougat appartenant à Céline Lecocq

Paulette appartenant à Diane Dugard




Naya et Molly appartenant à Katia Leloup

Thanos appartenant à Manon Davin




Chaussette appartenant au Centre de Loisirs de Noailles

Frimousse appartenant à Florent Hutinet

Les Chouchous de la Présidente 




Marguerite appartenant à Pauline Lefevre

Milou appartenant à Claude Chantier




Maica du Paquis du Haut des Fées appartenant à Myriam Gaspard

Tara appartenant à Océance Rigaut




Leika appartenant à Shaneze Chala

Obiwan appartenant à Jean Claude Favry

Merci aux agents de la commune !






3677

SOS MALTRAITANCE ANIMALE

7/7 jours 365 jours/an Prix d'un APPEL LOCAL

Maltraitance ANIMALE

CNPA

LANCEMENT LE 24 JUIN

Du lundi au vendredi de 9h à 19h
Samedi de 10h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Appelez le 3677 si vous êtes témoin de maltraitance animale ! 



La soirée Cabaret a fait salle comble à Noailles

De Edith Piaf ... à Michel Sardou ... en passant par Daniel Balavoine : c'est encore un véritable succès pour Myriam, Sylvain, leurs danseuses et danseurs !

Ceux sont près de 300 personnes qui sont venues applaudir le formidable duo Myriam & Sylvain lors de la soirée cabaret le 13 avril 2024 à l'Espace Paris Fontaine organisée par La Municipalité de Noailles !

Merci au Comité des Fêtes qui a régalié les papilles des convives avec des gourmandises salées et sucrées. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée !

À l'année prochaine pour un nouveau spectacle tout aussi flamboyant !

Rendez-vous le samedi 26 avril 2025 pour la 11ème édition de la soirée Cabaret !

La Municipalité

La brocante de Printemps à Noailles : un franc succès

Cette année, la brocante printanière a eu le plaisir d'accueillir plus de 150 exposants, qui, dans la matinée, a attiré foule de chineurs !

Comme d'habitude, le Comité des Fêtes a assuré la restauration sur place pour ravir les papilles des petits et des grands.

L'AIPÉEN était également présente avec son large choix de gourmandises sucrées et les jeux pour enfants.

Enfin, le Pôle Ados de Noailles a vendu des gaufres pour financer leur camping cet été.

Hélas, le temps s'est dégradé en début d'après-midi...

A l'année prochaine sur la Brocante de Printemps... avec le soleil.



Pass'Sport 2024

Depuis le 1er juillet 2021, le ministère chargé des sports déploie sur le territoire national le dispositif intitulé « Pass'Sport » dont l'objectif est d'encourager la pratique sportive chez les jeunes issus de familles à revenus modestes ou atteints d'un handicap.

Grâce au Pass'Sport, en 2023, 19 848 jeunes de l'Oise ont pu bénéficier d'une aide forfaitaire de 50 euros versée par l'Etat à une structure sportive, pour financer tout ou partie de leur inscription. Fort de sa réussite, ce dispositif a été reconduit pour la saison sportive 2024-2025.

Sont éligibles les jeunes âgés de 6 à 17 ans révolus dont les familles ont perçu l'allocation de rentrée scolaire (ARS), ceux âgés de 6 à 19 ans révolus en situation de handicap bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), ainsi que les jeunes entre 16 et 30 ans concernés par l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Par ailleurs, les étudiants âgés au plus de 28 ans et bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur ou d'une aide sous conditions de ressources dans le cadre des formations sanitaires et sociales, sont également éligibles à ce dispositif.

Les associations sportives et structures affiliées aux fédérations sportives agréées pourront accueillir les jeunes bénéficiaires et percevoir le Pass'sport, ainsi que les associations ayant un agrément « sport » et "JEP". Les structures de Loisirs Marchands sont également éligibles de code NAF : 9311Z, 9312Z, 9329Z, 9313Z, 8551Z, 6420Z.

Les associations sportives scolaires ne sont pas éligibles au dispositif.

Cette aide peut, bien entendu, compléter l'ensemble des dispositifs locaux portés par les collectivités territoriales, le but étant de réduire le coût de l'adhésion au club pour ces jeunes bénéficiaires.



Le coupon sport-culture

À Noailles, le coupon sport-culture permet aux jeunes Noillais d'accéder à une pratique culturelle ou sportive dans une association. Il s'agit d'une participation financière à une licence ou à une adhésion.



Il est accessible aux jeunes de 18 ans et moins résidant dans la commune de Noailles, justifiant d'une inscription effective dans une association de Noailles ou extérieure, labellisée ou non.

Le montant de l'aide est d'un maximum de 30 euros par jeune et sera versé directement à l'association qui la déduira du coût de l'inscription.

LA CROIX-ROUGE DE NOAILLES

Adriana, depuis 25 ans à nos côtés

Elle est là depuis 1999. Son engagement est intact. Et nous avons envie de fêter cette année ses 25 ans à nos côtés. Alors, remontez le temps avec nous et Adriana et soyons convaincus avec elle que c'est bien "chaque petit geste qui fait la différence" !



- HUMANITÉ
- IMPARTIALITÉ
- NEUTRALITÉ
- INDÉPENDANCE
- VOLONTARIAT
- UNITÉ
- UNIVERSALITÉ

Cette année 2024 marque notre 160^e anniversaire, mais aussi les 90 ans des Journées nationales.

Les Journées nationales font partie de notre patrimoine : y participer c'est faire un geste historique qui nous permet de partir à la rencontre de la population, sur le terrain, et d'incarner l'emblème et les valeurs qui nous réunissent

MERCI+

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS
ANTENNE LOCALE CENTRE OISE - Croix-Rouge française
EQUIPE NOAILLES
18 place du marché • 60430 NOAILLES
Bernard.toutan@croix-rouge.fr

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Un club dynamique qui fête déjà ses 10 ans

Cette année 2024, le club a toujours le même succès les mardis après midi attendus par nos adhérents pour se retrouver (jeux de cartes, jeux de sociétés, etc).

Le 14 Janvier 2024, nous avons fêter le nouvel an ; évènement qui nous a tous remplis de joie !



Le mois d'Avril a été marqué par notre repas de printemps qui a réuni plus de 47 adhérents.

Enfin, le mois dernier, nous avons fêter les 10 ans du Club de l'Amitié à la salle Paris Fontaine. Ce formidable évènement était animé par Adèle Chignon et son accordéoniste.

Alain Le grand, Président du club de l'Amitié



AS NOAILLES CAUVIGNY

L'AS Noailles Cauvigny vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous sur les terrains en septembre pour la saison 2024/2025



Auparavant petit retour sur cette saison qui se termine et qui a commencé en septembre 2023 par l'inauguration de nos terrains synthétiques de foot5 qui nous ont été d'une grande utilité avec les pluies incessantes que nous avons connues. Aucun entraînement annulé grâce à ces terrains et nous remercions vivement la Municipalité de nous avoir suivi pour ce projet.

Nos seniors restent dans leurs divisions respectives mais continuent leur progression.

Plaisir c'est aussi ce que viennent chercher nos féminines adultes loisirs qui se retrouvaient chaque mardi soir.

Nos jeunes, il suffit de passer le long du stade les mercredis et samedis notamment pour voir la vitalité du club tant il y a de monde.

Pour clôturer la saison ce furent les tournois de jeunes toujours très appréciés.



Bilan de la saison :

515 licenciés dont plus de 300 - de 18 ans. Une augmentation de nos féminines avec 15% de l'effectif total et une satisfaction énorme avec la participation à la Finale Régionale Pitch U13 après avoir terminé 1^{er} de l'Oise. Bravo à toutes ces filles et leurs éducateurs.



Nos vétérans qui présentait deux équipes ont réussi à aller au bout de leur compétitions avec des fortunes diverses selon les dimanches mais le plaisir est toujours là.



CLASSEMENT FINALE RÉGIONALE FÉMININE FESTIVAL FOOT U13 PITCH 2024			
1 ^{er}	VAFC	2 ^e	LOSC
3 ^e	RC LENS	5 ^e	OLYMPIQUE LIEVIN
4 ^e	O.MARCOUOIS	6 ^e	USM MARLY
		7 ^e	FCF HENIN-BEAUMONT
		8 ^e	AMIENS SC
		9 ^e	E. ITANCOURT NEUVILLE
		10 ^e	CS ERQUINGHEM-LYS
		11 ^e	AS NOAILLES CAUVIGNY
		12 ^e	FCJ NOYON
		13 ^e	US PAYS DE SAINT-OMER
		14 ^e	AS BEAUVAIS OISE
		15 ^e	USM SENLIS
		16 ^e	US LESQUIN

Et pour 2024/2025

Les inscriptions ont déjà lieu et vous pouvez passer nous rencontrer au stade.

Tout le monde peut nous rejoindre.

- Compétitions en seniors, vétérans et jeunes.
- Loisir pour les adultes les mardi soir et dimanche matin ouvert à toutes et tous.
- Compétitions ou loisir pour les jeunes.
- Baby ballon le samedi matin.
- Projet d'activités en journée pour les seniors sur nos terrains synthétiques.

Vous êtes intéressés ? Vous voulez des précisions ? Prenez contact avec nous au 0631548616 ou passez nous rencontrer.

En attendant, profitez de l'été et bonnes vacances à toutes et tous.

SECOURS CATHOLIQUE

Du nouveau pour le Secours Catholique

La ville de Noailles a entrepris des travaux d'envergure au niveau de la rue du Dr HERPIN, ce qui a donné l'idée au Secours Catholique de faire également des travaux au sein de son local.

Les bureaux ont pris des couleurs et une salle de jeux a été aménagée pour accueillir les enfants qui viennent avec leurs parents en tant que bénéficiaires.

Laurence MARTIQUET, Coresponsable de l'Equipe du Pays de Noailles



COMITÉ DES FÊTES

Soirée Disco

Samedi 12 Octobre 2024

Salle Parisis Fontaine - Noailles

Fideua
(Plat Espagnole à base de pâtes et de fruits de mer)
+
apéritif, salade
pause fraîcheur & dessert

Renseignements : 07.67.21.72.75
comitedesfetesdenoailles@gmail.com

Inscription à partir de Septembre

JUDO CLUB NOAILLES

2 élèves de Noailles aux Championnats Haut-de-France Elite à Verquin



Le Samedi 1^{er} juin, Lylian en -34kg, 2^{ème} année benjamin et champion de Picardie 2024, venait pour un podium. 1^{er} combat compliqué, pas concentré dès le début, malheureusement à ce niveau-là, ça ne pardonne pas !

On se ressaisi, 2^{ème} combat Ippon. Qualifié pour les huitièmes, c'est du sérieux. Lylian n'arrive pas à trouver la faille et à convaincre les arbitres sur ses multiples attaques face à un combattant de l'AJ59 solide sur ses jambes, il perd par Wazari, dommage... Pas de repêchage, il fera 7^{ème}

Lena chez les filles en -32kg, 3^{ème} aux Picardie et seulement 1^{er} année benjamines venait pour se faire plaisir et pourquoi pas faire un podium également.

1^{er} combat pas dedans également, peut être impressionnée par l'immense complexe et le niveau. 2^{ème} combat gagné et passe également en phase finale

Lena ne lâche rien et remporte son 3^{ème} combat, combat tactique avec une bonne bataille de garde. Quart de finale, on y est presque ! Malheureusement la combattante adverse était plus déterminée. Elle termine 5^{ème} ce qui est déjà énorme à ce niveau

Bravo tous les 2, encore une sacrée journée

Belle saison pour nos Judokas car nous avons également cette année un vice-champion de l'Oise, un champion de Picardie et beaucoup d'autres podiums dans divers compétitions amicales du département.

Le club ne cesse de progresser et le nombre de licencié également, c'est pourquoi nous rajoutons un cours l'année prochaine pour améliorer la qualité des entraînements.

Ci-dessous les nouveaux horaires 2024/2025

Mardi :
18h/19h Judo 6-10ans • 19h/20h Judo 11 et +
20h/21h Cardio Renforcement musculaire (Taiso)

Jedi :
17h45/18h30 Baby Judo 4-5 ans
18h30/19h30 6-10ans • 19h30/20h30 11 et +
20h30/21h30 Judo, Jujitsu, Self Adulte

Pour tous renseignements :
Vous avez le site Facebook du club (Judo Club Noailles) ou venez directement sur place pendant les entraînements Salle Parisis Fontaine.

Au plaisir de vous voir.
Sébastien du Judu Club de Noailles

AOÛT

Passage du bus départemental pour l'emploi

JEUDI 29 AOÛT

De 14h00 à 16h30
Hôtel de Ville

Journée des associations

SAMEDI 31 AOÛT

10H00 18H00 - Plaine des Sports

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS À NOAILLES

SAMEDI 31 AOÛT 2024

DE 10H À 18H
PLAINE DES SPORTS

CHASSE AUX TRÉSORS
ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE
RESTAURATION SUR PLACE

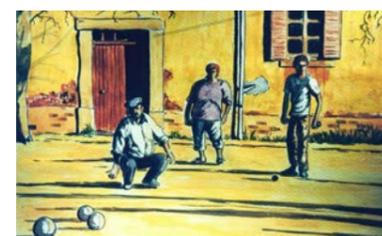
PRÉSENCE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES
PARKING SUR PLACE
PROGRAMME DISPONIBLE EN MAIRIE

Septembre

Inauguration du boulo-drome Daniel Deslandes

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

10h00 - Rue du Pâtis



Spectacle «Pas Bête»

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

20h00
Espace Parisis Fontaine
Cie des Plumés
tout public

Randonnée du Patrimoine

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

13h30 - Hôtel de Ville
Randonnée
du Patrimoine direction Ponchon

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024

RANDONNÉE DU PATRIMOINE À NOAILLES

Rendez-vous à 13h30
à l'Hôtel de Ville
Départ à 14h

10 km
Direction Ponchon

GRATUIT
OUVERT À TOUS

chaussures adaptées
enfants accompagnés
chiens tenus en laisse

Octobre

Randonnée Rose

SAMEDI 5 OCTOBRE

Rendez-vous à 13h30
(départ 14h) - Hôtel de Ville
Randonnée Rose
dans le cadre d'Octobre Rose



Accueil des nouveaux habitants

VENDREDI 11 OCTOBRE

19h00 - Hôtel de Ville

Passage du bus départemental pour l'emploi

JEUDI 17 OCTOBRE

De 14h00 à 16h30
Hôtel de Ville

Soirée Disco

SAMEDI 12 OCTOBRE

Ouverture des portes 19h30
Parisis Fontaine
organisée par le Comité des Fêtes

Concert Musique en Pays de Noailles

DIMANCHE 20 OCTOBRE

17h00 - Parisis Fontaine

Concert Octobre Rose

SAMEDI 26 OCTOBRE

20h00 - Parisis Fontaine
Concert Octobre Rose chorale chœur à cœur

Novembre

Cérémonie commémorative et cortège

LUNDI 11 NOVEMBRE

11h00 - Hôtel de Ville



SAMEDI 21

SEPTEMBRE 2024

RANDONNÉE DU

PATRIMOINE À NOAILLES



Rendez-vous à 13h30

à l'Hôtel de Ville

Départ à 14h

GRATUIT

OUVERT À TOUS

chaussures adaptées
enfants accompagnés
chiens tenus en laisse

